

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 42 (1945)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



† Henri PELLATON

(1893-1945)

La Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises vient d'être durement éprouvée par la mort d'Henri Pellaton, membre du comité et caissier depuis de nombreuses années.

Le dimanche 23 septembre, il assistait encore, plein de gaîté et de santé, à l'assemblée des chronométriers à Bienne, et deux jours après, le 25 septembre, l'insidieuse angine de poitrine le terrassait et l'enlevait à l'affection de sa famille, de ses amis, de ses ouvriers. Il n'avait que 53 ans. Horloger de « haute lignée », petit-fils de l'inventeur du fameux échappement dit « tourbillon », il était le chef apprécié du département des réglages de la Fabrique Zénith. Ce besoin de précision professionnelle se retrouvait dans tous les actes de sa vie privée, si bien qu'il était le caissier

modèle, le directeur de chant parfait et l'apiculteur praticien accompli. Il aimait les sociétés dont il faisait partie, où, grâce à son intelligence et à son dévouement, il occupait des postes de premier plan. Il se donnait entièrement à tout ce qu'il entreprenait ; ce n'était pas l'homme des demi-mesures ; il aimait sa profession, ses abeilles, ses amis. Dans les conversations, souvent il évoquait le souvenir des belles fêtes de la « Romande » d'avant-guerre et se réjouissait à la pensée de leur reprise. Ces rencontres d'amis étaient les seuls plaisirs qu'il s'accordait ; il n'en manquait pas une et en revenait chaque fois enrichi et enthousiasmé. Sa mort prématurée laisse un grand vide au sein de notre comité. Nous qui avons travaillé avec lui et qui avons la douloureuse mission d'écrire ces lignes, pouvons mieux que personne dire tout ce qu'il a fait pour la société d'apiculture et rendre un juste hommage aux belles qualités qu'il a mises au service de la collectivité.

Nous présentons à Mme Pellaton et à ses enfants la profonde sympathie de tous les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises.

Pour le Comité : *Dr C.E. P.*



† Elie Péclard

L'essaim perdu

C'est le beau mois de mai. La Nature est en fête.
Et tout s'épanouit, selon les lois parfaites
Du divin Créateur. Les arbres sont fleuris
Et les prés, émaillés de mille fleurs. Tout rit.
L'abondance et l'aisance, en promesses, s'assurent,

L'oiseau s'en réjouit, chantant dans la verdure.
Dans sa ruche l'abeille, en pleine activité,
Travail éperdument au bien de la cité,
Dès février, la reine a pondu, pond sans cesse,
La population rapidement progresse,
La place va manquer ; on se trouve à l'étroit.
Cherchons à se percher en un propice endroit,
Car c'est bien décidé : il faudra qu'on essaime.
Comme l'oiseau parfait quitte le nid qu'il aime
La vieille reine aussi se résoud à partir,
Entraînant tout un groupe, elle s'en va bâtir
Hors de là, nouvelle et féconde colonie.
Pourvu de provisions, en joyeuse sortie,
L'essaim prend son envol. Ayant tourbillonné,
A grands cris annoncé, presque carillonné,
Sur un arbre voisin, sagement il se groupe.
L'heureux apiculteur s'empare de la troupe.
Il la loge bientôt, très confortablement,
Dans une belle ruche agencée proprement.
Mais avant de quitter la souche primitive,
La reine a fait éclore, en tout très préventive,
Pour sa succession, deux ou trois majestés.
Il fait toujours beau temps. Autre essaim projeté,
Des jeunes reines, l'une au loin s'est envolée.
A sa suite, le groupe, en région élevée,
Disparaît du regard ; on le poursuit en vain,
Où va-t-il se poser ? Quelle sera sa fin ?
Et dans son abandon va-t-il chercher refuge
Dans une excavation remontant au déluge ?
S'enfermer dans le fond d'un arbre vermoulu
Qui sera, sous le vent ou la scie, abattu ?
Ah ! jeunesse imprudente et voulant se soustraire
Aux vieilles traditions qui sont lois tutélaires !
Le téméraire essaim va rester exposé
Aux injures du temps, à de grands dangers.
Suivons, suivons des vieux la sagesse avertie.
Contre fatale erreur, c'est une garantie.

J. Gay, Thonon.

(Réd.) Ces vers nous sont envoyés par notre collègue, M. Jean Gay, de Thonon, qui a présidé la société de la Haute-Savoie depuis 1904. — Agé de 82 ans, il a gardé un esprit et une plume alertes, ainsi qu'une écriture claire, nette et bien moulée.

Nos vœux les meilleurs à nos collègues de cette société durement éprouvée ainsi qu'à son ancien et à son nouveau président.



Novembre 1945

La sécheresse est à l'ordre du jour, cette année. Voici de nouveau toute une longue série de temps calme, de soleil (voilé par le brouillard). Les travaux des champs en sont facilités, mais on aurait aimé quelques bonnes pluies pour ranimer la croissance de l'herbe, alimenter les sources, procurer de l'eau aux rivières, aux lacs de montagne et de réserve de forces pour l'électricité. D'autre part, nos abeilles ont pu profiter de ces jours de sortie pour amasser du pollen, le bienvenu pour l'élevage du premier printemps.

Le pollen ? matière indispensable. Aurons-nous du soja ? assez à temps pour être utile ? Ce qui vaut encore mieux, c'est le pollen naturel provenant des noisetiers, aulnes, saules. Les défrichements pour l'extension des cultures ont fait disparaître ces arbustes de première nécessité. Il faut se remettre à leur multiplication, car sans ces premiers apports le développement précoce, indispensable lui aussi, en est bien compromis. Plantons-en donc près du rucher et le plus possible. Quand ils deviendront gênants, il sera facile d'éclaircir ou de supprimer. Voilà de quoi nous occuper en pensant à nos abeilles.

De même, on pourra se maintenir en contact avec notre « marrotte » en bricolant à l'atelier, par la confection de cadres, de ruchettes « à notre idée ». Si vous êtes très habile, très soigneux, très précis, très méticuleux, et avec cela bien outillés, vous pourrez vous mettre à construire une ruche ; mais malgré les prix qui semblent élevés, vous ne ferez pas grand bénéfice, sauf la satisfaction d'avoir fait votre ruche vous-même. Toutes les matières qui entrent dans la fabrication d'une ruche sont à des prix très hauts et la tôle galvanisée est pour ainsi dire introuvable, l'huile de lin est plus chère que les vins les plus recherchés, champagne compris, ou les remèdes les plus salés.

Et puis mettez au net les plans que vous avez vaguement faits ou entrevus pour le développement de votre rucher. Les restrictions ordonnées par la pénurie de sucre ne dureront pas toujours. On pourra revenir à des conditions favorables. Toutefois, prenez garde. Trop facilement on se laisse griser par une réussite : on multiplie le résultat favorable obtenu par 10, 20, 50 ou même cent et l'on voit la fortune arriver à pas de géant... sans peine et sans risques. Ce qu'on oublie très facilement, c'est que, en apiculture aussi, comme en tout, il faut apprendre le métier... et cet apprentissage est long, long, mais c'est le seul moyen sûr d'arriver. Nous connaissons nombre de cas où l'on a voulu doubler les étapes, ou les tripler. Cas piteux, et non seulement pour la naïve victime, mais aussi pour tout l'entourage et les caisses d'assurance-maladies. On a cru trop facilement que tout ce qui avait été fait jusqu'à présent devait être dépassé par son génie personnel, ses capacités miraculeuses... et l'on a fini par un « fiasco » complet. L'inverse est vrai aussi, surtout en cette année de misère : des débutants jettent le manche après la cognée parce qu'ils n'ont pas réussi du premier coup, s'étant figuré encore qu'il suffisait de se procurer une ruche plus ou moins vieille et correcte, d'y mettre quelques abeilles trouvées ou acquises par occasion et de récolter des quintaux de miel... Encore une fois, apprenons le métier, consciencieusement et nous trouverons un plaisir toujours renouvelé à frayer avec ces merveilleux insectes. Celui qui est parvenu à se familiariser avec eux reste « mordu » par eux pour le restant de ses jours, heureux de les retrouver au printemps et de subir les premières piqûres. Consacrez donc votre temps libre cet hiver à vous perfectionner, les moyens mis à votre disposition sont nombreux : conférences, séances de section, visites aux vieux mouchiers, bibliothèque, etc., etc. Les années du Bulletin forment, elles aussi, une source abondante et précieuse d'expériences, d'observations de résultats acquis. Conserve-les donc avec soin, c'est facile avec l'emboîtement que nous fournissons contre versement de fr. 1.25 à notre compte de chèques.

Et là-dessus, bon hiver, bonnes soirées et bon hivernage.

St-Sulpice, 20 octobre.

Schumacher.

P. S. Nous envoyons avec ce numéro un exemplaire des nouveaux statuts de la Romande. Prière de le conserver.

En faveur de nos collègues de France et de Belgique

Chers collègues apiculteurs,

Nous ouvrons une souscription, en espèces (éventuellement en matériel apicole), pour témoigner de notre sympathie agissante à nos amis de France et de Belgique.

Inutile, pensons-nous, de vous décrire plus amplement les souffrances et les misères qui ont affaibli ces deux pays principalement. Il ne s'agit pas seulement de s'apitoyer en paroles, mais de leur prouver notre affection par le plus de générosité possible. Notre apiculture romande se doit d'inscrire cette page de solidarité et d'amitié.

On peut verser les dons (sections et particuliers) à notre compte de chèques II 1480. Pour les dons en matériel apicole, les annoncer seulement à Schumacher, St-Sulpice, qui donnera plus tard les indications nécessaires. *Le Comité central.*

1re souscription : Les membres du C.C. fr. 50.—. Anonyme, 1 ruchette habitée.

Lettre de Belgique

Grimbergen, le 5 octobre 1945.

Monsieur Schumacher, Saint-Sulpice (Vaud, Suisse)

Cher Monsieur Schumacher,

Je tiens à vous remercier de tout cœur pour l'aimable et jolie carte que vous m'avez envoyée. Vous ne pourriez croire combien je suis sensible à votre attention. Vous dire tout le bien que votre geste m'a procuré, ainsi qu'à mes collègues, vous étonnera peut-être, mais je n'exagère pas. Je retrouve des signatures d'apiculteurs dont les noms nous sont devenus familiers par votre *Bulletin*. Vous imaginez-vous le soutien que nous trouvions dans cette chère brochure que vous me faisiez parvenir alors que nous vivions sous la botte boche, l'ennemi brutal et exécré.

Peut-être vous sera-t-il agréable de savoir ce que l'apiculture belge fit durant l'occupation, comment les dirigeants luttèrent sans jamais céder un pousser de terrain, affrontant la brutalité de l'occupant et surtout la méchanceté de quelques individus à la solde du boche.

Dès juillet 1941, quelques délégués des apiculteurs furent convoqués auprès d'individus, des Belges, formant la direction d'un service instauré par le boche. Ces gens n'avaient jamais vu une abeille de près, mais s'imaginaient qu'ils possédaient la science apicole infuse. De notre côté, les deux présidents et les deux secrétaires de la Chambre syndicale d'apiculture formèrent le groupe qui avait juré de défendre, envers et contre tout, l'apiculture et les droits des apiculteurs. Dès le premier contact, des menaces furent proférées à l'adresse des apiculteurs qui ne livreraient pas du miel. Pas de miel, pas de sucre. Des menaces peu graves, puisqu'il s'agissait d'amendes qui pouvaient aller jusqu'à 700,000 francs (sept cent mille). Une paille. Le choc entre les deux

camps fut très « sec » et très dur dès le début. Nous dûmes, à plusieurs reprises, comparaître devant l'autorité militaire allemande, sur dénonciation des gens d'en face. Rien n'y fit. Si notre miel devait passer en Allemagne, ce serait un refus général. Plutôt la disparition de nos ruchers que fournir notre miel aux boches. Et cela fut dit, sans ambages, au représentant de l'autorité allemande. Aux menaces succédèrent les flatteries, puis les supplications. Nous faillîmes avoir un « *führer* » de l'apiculture. Rien à faire avec nous, et en définitive, les embochés qui avaient juré d'englober nos 16,000 apiculteurs dans « l'ordre nouveau » restèrent avec leur échec. Sous la conduite énergique et pleine d'allant de nos deux présidents (**M. Jeunieaux : 80 ans et M. l'abbé Hærens : 76 ans**) nous sortions de la lutte, meurtris, certes, mais vainqueurs. Dans l'ensemble, les apiculteurs ont formé un bloc uni et sans fissures. Nous estimons que l'apiculture belge a perdu plus de 25,000 ruches, mais les dirigeants ont su dire aux boches et à leurs séïdes : « Bas les pattes ».

Dans les deux bulletins « *erzats* » qui parurent, la censure de nos adversaires n'a pu nous empêcher de dire franchement ce que nous avions à dire et, sur ce terrain, MM. Jeunieaux et Hærens furent tout simplement admirables.

Mais il faut aussi que je vous dise tout le bien que votre Bulletin nous faisait chaque fois qu'il nous parvenait. Il nous venait d'un pays libre, il nous venait d'amis chers. C'était pour nous, un rayon de soleil bienfaisant, c'était un baume. Nous écoutions avec anxiété, les nouvelles de la radio concernant la Suisse ; nous tremblions de rage chaque fois que le boche s'attaquait à la Suisse mais, le Belge se disait que sous la conduite du général Guisan, les Suisses auraient tenu assez longtemps pour se grouper dans le réduit central. Nous écoutions les chroniques du vendredi, par M. Payot. Pour rien au monde, malgré la chasse que faisait le boche, nous n'aurions cessé d'écouter la radio de Londres et celle de Sottens. Par ses chroniques courageuses et judicieuses, M. Payot a soutenu notre courage. Quand, finalement, le sort des armes se tourna contre le boche, nous nous sommes dit que la Suisse ne serait plus attaquée et ce ne fut pas la moindre joie pour nous.

Je constate qu'en Suisse, tout comme en Belgique, la situation n'est guère favorable à l'apiculture du fait de la pénurie de sucre.

Le dernier *Bulletin* de la Suisse romande (j'en ai caressé le beau papier soyeux et lustré) m'a particulièrement intéressé par l'article de M. Jean Wünenburger et par celui de M. André Virieux.

J'ai aussi été obligé de réduire mes colonies sur un nombre

très réduit de cadres et voici ce que j'ai fait pour avoir quand même du miel.

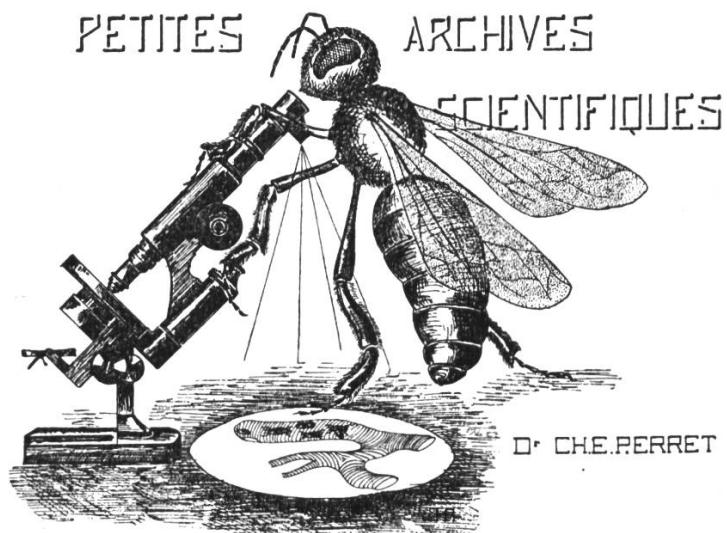
Au printemps, j'ai développé mes populations sur six cadres.

Dès que les six cadres furent bien peuplés, sans tenir compte de la saison, j'ai placé au-dessus, six cadres de hausse. La reine est venue y pondre. J'ai alors ajouté progressivement les cadres de hausse jusqu'à dix ou douze. J'ai alors ajouté quatre cadres dans le nid à couvain, j'ai fait descendre la reine et j'ai placé la grille à reine. De cette façon, la hausse était occupée et j'ai eu du miel. Il y a évidemment un défaut, c'est que l'on récolte son miel de cadres où la reine a pondu. J'ajoute que le miel était parfait et délicieux, surtout en ces périodes de pénurie.

Espérons que 1946 nous apportera à tous, tous les moyens capables de rendre l'apiculture à nouveau aisée et profitable.

J'espère et je souhaite, cher Monsieur Schumacher, que ma lettre vous trouvera tous en bonne santé et c'est avec joie que je vous adresse à tous, mes sentiments de cordialité et d'amitié.

E. de Meyer.



Une visite au Liebefeld

Le nom du Liebefeld, auquel est associé celui du Dr Morgenthaler, est connu de tous les apiculteurs ; chacun sait que les envois d'abeilles malades prennent le chemin de cet Etablissement ; on sait aussi que c'est une « maison de confiance ». C'est bien de savoir cela, mais il faut en savoir plus ; c'est pourquoi je me propose d'apporter aux lecteurs du Bulletin quelques renseignements sur l'organisation et l'activité débordante de cette « Ruche » dont le rayon d'action dépasse nos frontières et dont les produits ne sont pas astreints à la déclaration sur Formule H 14 c ; pas besoin

de « marché noir » pour se les procurer ; ils sont offerts à tous sous la forme de découvertes, de conseils, de méthodes de traitement relatifs aux maladies des abeilles.

L'Etablissement fédéral de bactériologie du Liebefeld est un immense bâtiment dont un étage est réservé à la Section Maladies des abeilles. Pénétrons dans ce sanctuaire de savants ; c'est un long corridor, aux parois couvertes de dessins, graphiques, photographies, où donnent toutes les portes des laboratoires, traversé de temps à autre par une forme blanche, sans bruit, comme dans un monastère. Frappons à la première porte de droite ; une voix sympathique vous répond : « Herein » et nous voici en face du Dr Morgenthaler, créateur et directeur de cette Section, à laquelle il a su donner par sa science et son enthousiasme une réputation mondiale. Avec une modestie digne des grands savants, il nous parle de ses travaux en cours, de ses recherches, de ses difficultés, de ses déceptions, des résultat acquis, positifs ou négatifs, ne faisant jamais état de ses découvertes, mais plutôt de celles de ses collaborateurs auxquels il est attaché par de nombreuses années de travail en commun. Et, suivant à son invitation, nous visitons les laboratoires où l'habileté des savants a réalisé d'ingénieux appareils d'expérimentation, où le microscope nous transporte dans le monde des infiniment petits. La doctoresse Maurizio, l'auteur de l'analyse des miels par les grains de pollen, nous initie à ses dernières recherches sur les causes d'empoisonnement des abeilles lors des miellées. Je reviendrai sur ces passionnantes problèmes dans un prochain article.

Voici Mlle Baumgartner, la spécialiste des maladies du couvain ; son œil exercé a déjà vu passer sous l'objectif de son microscope des milliards de bacilles de la loque ; son diagnostic sûr et précis est transmis dans les différentes régions du pays où il permet une lutte efficace contre cette terrible maladie.

Puis nous arrivons chez la doctoresse Lothmar, dont les lecteurs de notre journal viennent d'apprendre la grande découverte, la guérison des abeilles atteintes de Nosema, sous l'influence de la chaleur ; découverte d'un intérêt purement théorique pour le moment, mais qui peut-être ne tardera pas à ouvrir une voie nouvelle aux recherches futures.

D'émerveillement en évermeillement nous accostons MM. Schneider et Brügger, dont nous admirons l'habileté dans la dissection des abeilles ; ce sont les spécialistes de l'acariose. Avec une rapidité et une précision extraordinaires, qui ont enthousiasmé les vétérinaires cantonaux lors de leur récent cours au Liebefeld, ils sortent les trachées des milliers d'abeilles qui leur sont expédiées et les examinent au microscope. Leur verdict parviendra aux inspecteurs de ruchers que cela concerne, lesquels, en cas d'infection,

prendront les mesures pour enrayer l'épidémie et traiter les colonies malades.

Enfin, il nous reste à pénétrer dans la « clinique des reines », chez le Dr Fyg ; c'est le gynécologue des Majestés ; il connaît toutes les infirmités de ces dames. Avec un intérêt toujours croissant nous examinons des préparations microscopiques, nous assistons même à une opération chirurgicale, sorte de trépanation dans le thorax ; par cette ouverture d'environ un millimètre de diamètre, le praticien introduit les germes d'une maladie ; la plaie se cicatrice, la reine continue à vivre au milieu de son groupe d'abeilles et la maladie ainsi inoculée pourra être suivie jour après jour dans son évolution. Doublé d'un artiste, le Dr Fyg a illustré ses publications de remarquables dessins, vrai travail de bénédictin.

Ces quelques lignes donnent une idée bien imparfaite de l'ambiance et du travail qui se fait au Liebefeld ; il suffit de lire dans la presse apicole mondiale ce qu'on pense de cet Etablissement et de son directeur et nous saurons que la Suisse est à l'avant-garde dans la lutte contre les maladies des abeilles.

Crêt du Locle, octobre 1945.

Dr C.-E. Perret.



L'activité apicole de M. Amacker, homme d'Etat valaisan

Indépendamment d'une activité officielle féconde, cet homme d'Etat a fait beaucoup pour l'apiculture du Haut-Valais, aussi sa disparition laisse-t-elle un vide qu'il sera difficile de combler. Les apiculteurs valaisans et suisses lui garderont un souvenir reconnaissant.

Au début du siècle, par suite de la vente aux enchères d'un rucher atteint de loque américaine, cette redoutable maladie se répandit dans le Haut-Valais et s'y développa d'une façon inquiétante. M. le professeur Venetz, puis M. Theler essayèrent, par un travail infatigable, de circonscrire l'infection. Ce fut M. le major Amacker qui leur succéda. Il se voua, jusqu'à sa mort, à la lutte contre les maladies des abeilles.

Le Haut-Valais fut divisé en deux arrondissements et, par suite de l'apparition d'autres maladies infectieuses des abeilles, l'inspecteur de la loque devint l'inspecteur des ruchers, et la loi sur les maladies épizootiques du bétail fut étendue à l'apiculture. Grâce à des mesures énergiques, M. Amacker et son collègue M. Vomsattel, se rendirent maîtres de l'épidémie.

M. Amacker fut durant quelques années secrétaire de la section « Westliche-Raron » et un membre assidu des réunions de délégués de la Société d'Apiculture du Haut-Valais, où ses conférences claires et fouillées furent toujours très appréciées.

Carences alimentaires du bétail et apiculture

Voilà un sujet fort intéressant traité par M. le Dr F. v. Grünnigen de l'Institut de chimie agricole du Liebefeld dans la *Blaue* de juillet 1945 et qui réduit à néant les assertions toutes gratuites formulées par certains campagnards relatives au rôle que jouerait l'abeille dans l'appauprississement des fourrages en matières nutritives.

Au cours de ces dernières années, beaucoup de savants se sont efforcés de trouver la cause des maladies consécutives aux carences alimentaires chez les animaux domestiques et les moyens de les combattre efficacement. Dans la plupart des cas, ces maladies sont dues à la composition des fourrages : manque de substances minérales ou mauvais rapport entre elles, manque de vitamines, d'albumine et autres produits vitaux indispensables. De nombreux essais ont prouvé que le rapport entre la chaux et le phosphore joue un rôle important. Un fourrage normal doit contenir une partie de phosphore pour 3 à 4 parties de calcium.

Certains agriculteurs des hautes vallées ont prétendu que l'abeille, en visitant les fleurs des prairies, appauvrissait le fourrage et que les maladies dues aux carences alimentaires devaient lui être imputées. M. le Dr Morgenthaler s'était déjà, en son temps, élevé contre une telle supposition, supposition qui ne résiste pas à un examen approfondi de la question.

La récolte de fourrage sec dans les vallées à faible rendement s'élève à 50 q. en moyenne par ha., avec une teneur en acide phosphorique de 15 kg., alors que pour une alimentation normale il en faudrait de 30 à 35 kg. Le miel contient à peine 0,1 % de matières minérales, ce qui prouve que le nectar n'en renferme presque pas. Quant au pollen, il n'entre même pas en considération, car au moment des fenaisons la plupart des fleurs sont fanées ; le pollen est déjà tombé ou a été emporté par le vent. De plus, l'analyse des grains de pollen contenu dans le miel confirme que la plus grande partie du miel n'est pas récolté sur les prairies, mais sur les arbres et arbustes. En ce qui concerne les vitamines, M. le Dr Morgenthaler a prouvé que le miel n'en renfer-

mait pas ; donc, là aussi, l'abeille ne saurait être la cause d'une diminution de la teneur en vitamines de certains fourrages.

Nous pouvons donc conclure que les visites faites par les abeilles aux fleurs des prairies n'a aucune influence sur la qualité du fourrage récolté. On pourrait plutôt se demander si la visite des fleurs par les butineuses ne serait pas utile à la composition floristique des prairies.

Apiculture et féminisme

Nous apprenons avec satisfaction que le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé Mlle O. Péclard, à Bex, inspectrice régionale des ruchers de l'arrondissement de Bex-Plaine. Nos félicitations et nos vœux !

Don d'un apiculteur américain aux apiculteurs de la Vallée du Rhône

Un apiculteur anonyme américain a fait cadeau aux paysans de la vallée du Rhône de 24 reines et de 2000 abeilles. Chaque reine voyage dans une petite cage de 5 cm³ et est nourrie par des ouvrières auxquelles on donne tous les jours un peu de candi.

La fève de marais, plante mellifère

La fève de marais (*faba major*) possède une fleur dont le calice a une profondeur de plus de 1 cm. Il est donc impossible à l'abeille de la visiter, aussi M. H. Bachmann (*Blaue* No. 8, 1945) fut très éonné d'observer que de nombreuses butineuses s'affairaient autour de ces fleurs. Il remarqua que les bourdons y puisaient le nectar grâce à leur langue très longue. Toutefois, une grande partie d'entre eux ouvraient avec leurs mandibules l'extrémité du calice afin d'arriver au nectar sans avoir besoin de tirer la langue. Question de commodité ! C'est donc grâce à cette opération que les abeilles peuvent puiser à cette source de nectar.

La fève de marais est une plante qui doit se semer le plus tôt possible, car elle ne craint pas les gels tardifs. Z.

Sur la longévité des colonies d'abeilles

Quelle et la longévité d'une colonie ?

Question souvent posée, qui reçoit autant de réponses diverses qu'il se trouve d'interlocuteurs, et même parmi les plus autorisés, les avis diffèrent. Les vieux éleveurs d'abeilles, ceux qui ont subi tous les déboires, essayé toutes les méthodes, et finalement acquis, avec quelques succès, une opinion basée sur une longue pratique et une solide expérience, ceux-là même ne sont pas d'accord.

Chacun s'appuie sur ses propres constatations. Les uns estiment qu'une colonie ne « vit » pas plus de 5 à 6 années, d'autres

prétendent en avoir portant leurs 25, voire 40 années d'existence.

Les premiers auraient tort de considérer comme des insuccès leurs propres chiffres par rapport aux seconds, et ceux-ci ne devraient pas s'enorgueillir d'un fait relativement rare, et qui n'est certainement pas la dominante de leur rucher.

Dans une forêt, il arrive qu'un sapin d'une prestance magnifique dépasse de haut tous ses congénères. Est-ce à dire que sa dimension puisse servir d'étalement pour les autres ? Non pas, car il est un accident.

Cette comparaison avec les colonies d'abeilles n'est valable qu'en un seul point : là où la chance et le hasard sont intervenus. Le forestier et l'apiculteur ne sont pour rien dans la production d'un phénomène. On sait seulement que le sapin n'est pas un géant d'une espèce particulière, mais qu'un heureux destin l'a placé dans un terrain favorable à son développement, et que nul accident funeste au cours de sa longue vie n'est venu interrompre un épanouissement exceptionnel.

Et lorsqu'une colonie domestique « vit » un grand nombre d'années, alors que tant d'autres périssent dans le même temps, on est en droit de supposer que cette colonie est une exception du même ordre que celle du sapin, car on ne voit pas pour quelle raison l'éleveur n'aurait pas étendu à ses autres ruches le bénéfice d'une expérience ayant permis une si belle longévité à une seule d'entre elles, laissant péricliter les autres par plaisir.

L'ensemble des cas personnels ne peut davantage nous éclairer, car la vérité n'est pas le produit d'une moyenne.

Voyons maintenant le comportement biologique des colonies d'abeilles.

Nous savons comment l'espèce se perpétue, par dédoublement, sorte de scissiparité des colonies. En essaimant, la vieille reine abandonne la souche, laissant à celle-ci une jeune reine dont la progéniture sera de même valeur que la souche initiale à son propre début. Chaque année, une colonie rajeunit donc en reprenant ainsi des forces nouvelles au point de départ ; et par conséquent, nous devons admettre théoriquement, qu'une colonie a toujours le même âge, c'est-à-dire que sa longévité n'a pas de limite ; en supposant naturellement que la dégénérescence par consanguinité ne soit pas en cause. Voici donc en un raccourci simpliste le système de reproduction des colonies d'abeilles que l'on pourrait comparer à celui de la cellule organique dont le mode fondamental est la scissiparité¹.

¹ En réalité, ce dédoublement incessant deviendrait fatallement déficitaire, et comme pour la cellule, la nécessité d'une régénérescence s'imposerait et s'accomplirait alors normalement par la convergence de deux lignées. Néanmoins, cette éventualité est tellement éloignée qu'elle n'infirme pas ici la notion d'infini que nous lui appliquons par simplification.

Donc, théoriquement — nous répétons le mot — la longévité d'une colonie d'abeilles est illimitée.

Un préjugé fort répandu veut que la colonie, à l'instar de tout ce qui vit, subisse le cycle de vie apparente, invariablement le même. La vie est immuable dans son essence, cependant ses manifestations sont tributaires de l'usure qui mène à la mort. Aucun individu ne saurait s'affranchir de cette loi naturelle qui offre toujours le même spectacle des périodes d'adolescence, de maturité et de caducité. Aucune forme de vie n'échappe à ces transformations inéluctables.

Mais si le rythme de la vie s'impose à tous les êtres, il faut considérer que l'abeille en tant qu'individu, n'est pas la colonie. Celle-ci est un groupement d'individus dont les morts successives sont remplacées par des naissances également successives, ce qui n'affecte en rien, toujours théoriquement, la perpétuité de l'espèce.

On a comparé une colonie d'abeilles dans une ruche à une cité humaine dont tous les habitants disparaissent successivement, et se renouvellent de même, si bien que la cité est toujours aussi peuplée, bien qu'après un certain temps tous les habitants d'une période donnée seront disparus. Comparaison valable, à condition de considérer tous les individus comme issus d'une souche unique et faisant partie d'une même lignée.

Pratiquement, les vicissitudes de l'existence abrègent, comme de toutes choses, la durée des colonies d'abeilles et il faut s'en féliciter. Si elles subsistaient indéfiniment, la terre entière, envahie par elles, serait depuis longtemps devenue inhabitable pour l'homme et la plupart des animaux. Fort heureusement, il en est ainsi pour toutes les espèces d'insectes. L'homme aurait-il même jamais réussi à prendre pied sur la terre, si une fabuleuse destruction réciproque correspondant à une non moins fabuleuse prolifération ne maintenait une sorte d'équilibre entre les espèces ?

Ne confondons pas la vie de la colonie avec la vitalité de l'espèce. Si celle-ci a subsisté pendant des millénaires malgré les innombrables possibilités de destruction totale, c'est grâce à une progression géométrique des colonies, et non point par la durée de chacune d'elles. Il n'y a aucun rapport entre la multiplication et la longévité.

Toutes les causes de disparition des colonies ne sont pas purement et seulement accidentelles. Laissons de côté les accidents imprévisibles : maladies, orphelinage et tant d'autres encore, pour considérer uniquement les causes principales de disparition normale des colonies domestiques, disparition donnant à croire que celles-ci ne vivent qu'un temps plus ou moins long, mais absolument limité.

Les causes réelles abrégant la vie des colonies sont simples et toutes du domaine de l'apiculture, ce qui revient à dire que

l'homme peut, à son gré, perpétuer leur longévité. Mais encore une fois, il ne s'agit ici que de colonies prospères, tant par le nombre des individus qui les composent, que par un état de santé non menacé par aucun élément morbide.

Sans nous arrêter longuement sur l'habitation que nous leur donnons, il tombe sous le sens que les ruches étant sujettes à la vétusté des choses exposées longtemps aux intempéries, elles doivent être réparées en temps voulu, faute de quoi les abeilles abandonneraient ces ruches ne leur assurant plus une sécurité suffisante, ou périraient victimes d'une humidité, d'une insalubrité néfastes.

Les abeilles s'accommodeent mal d'un mauvais abri, et la première condition de longue vie des colonies est un logis sain.

Au cours d'une saison normale, les abeilles prévoyantes accumulent le miel et le pollen qui leur sont indispensables pour vivre d'une année à l'autre. Le miel, s'il est en excès dans les rayons aux extrémités, est délaissé par les abeilles lorsque revient le nectar. Ce miel cristallise, puis durcit au point d'être inutilisable. De même, le pollen empilé et tassé dans les alvéoles s'aigrit et devient impropre à la nourriture des larves. Ainsi, d'année en année, la chambre à couvain, envahie par des réserves inutilisables, diminue de capacité. Le nombre des naissances se réduit en proportion, provoquant un affaiblissement progressif de la population ou un essaimage anémiant qui aboutissent l'un et l'autre au même résultat : un état si chétif, si précaire, que la colonie peu à peu s'abandonne, languit et disparaît enfin par extinction.

Au sujet du pollen, n'accusons pas trop légèrement les abeilles d'un excès de prévoyance. « Elles ne peuvent maîtriser les saisons, ni changer la nature du pollen ; ainsi elles en amassent d'abord pour les besoins présumés de la ruche, mais la fraîcheur du temps, une trop grande sécheresse, ou toute autre cause venant à ralentir la ponte, il vieillit et se détériore ; si le bon temps revient quoiqu'ayant ce pollen gâté, elles sont obligées d'en aller chercher du nouveau et ainsi de suite ; mais les abeilles ne pouvant se débarrasser du pollen qu'en perçant et déchirant en partie les rayons, on conçoit aisément la raison de ces grands amas de pollen inutiles ¹. »

Il en est de même pour le miel. Les abeilles ne sont-elles pas tributaires des intempéries ? N'ont-elles pas les mêmes soucis que le cultivateur, et devraient-elles mieux que lui, savoir disposer opportunément des biens distribués par l'incohérence des saisons ? Le cultivateur est parfois débordé par l'abondance du fourrage, tandis qu'en d'autres temps, son bétail manque de provisions, et toujours l'aléa des saisons sera son souci majeur.

¹ J. Radouan. Les abeilles. T. 2, p. 202.

Exigerons-nous des abeilles plus de connaissances, une prévision des événements climatiques, une information que l'homme n'a pas, en dépit de toute sa science météorologique ? En un mot, les abeilles sont-elles fautives parce que l'homme leur dérobe le meilleur de leur récolte, ne leur laissant que le vieux miel ? Dépouillées du miel frais du grenier, elles sont forcées de se rabattre sur ce miel cristallisé et dur, difficilement arraché des alvéoles, dans l'espoir d'en tirer un peu de matière sirupeuse. Pendant l'hivernage, plus ou moins engourdis par le froid, cet effort les épuise plus qu'il ne leur procure de nourriture. Il reste souvent de fortes provisions de ce miel, et de pollen malsain, auxquelles il s'en ajoute constamment. Ces apports augmentent peu à peu l'encombrement de la chambre à couvain au détriment de l'espace nécessaire à la ponte du printemps suivant. C'est ainsi que les populations perdent chaque année sur le nombre et augmentent en faiblesse.

Si l'on tient compte encore des vieux cadres à couvain de cire dure, noirâtre, ébréchée, ayant trop servi, et auxquels s'accrochent aisément la moisissure et la fausse teigne, il n'en faut pas plus pour causer la perte des colonies en quelques années.

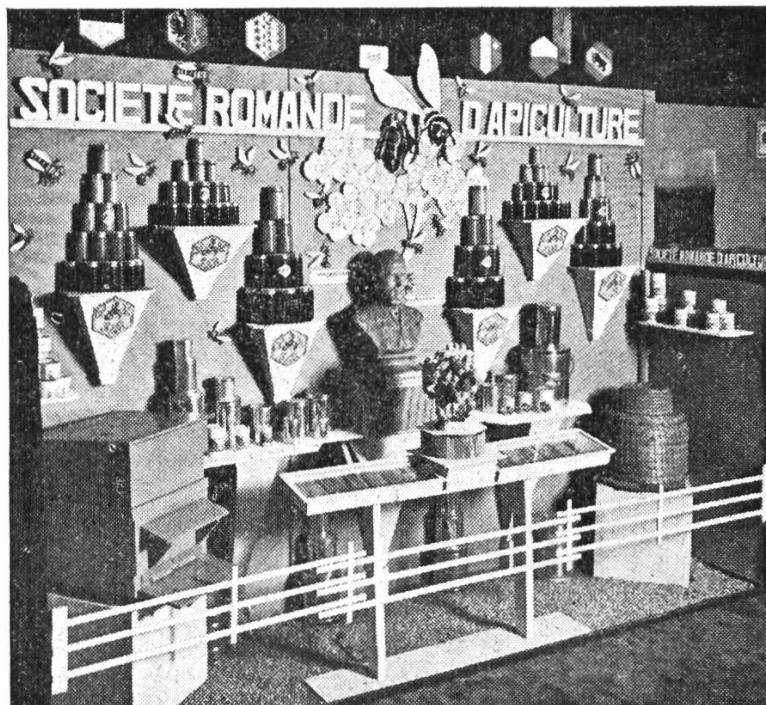
On rapporte le cas de deux ruches à l'Île de Clohars Carnoët (France) ayant déjà 24 années d'existence en 1914 et qui, laissées absolument à elles-mêmes, sans aucune intervention d'un éleveur, vivaient encore en pleine puissance en 1935, soit 45 années consécutives. Il y a certes bien d'autres cas de ce genre, et l'on peut supposer qu'un équilibre s'est favorablement établi entre l'apport et la consommation dans ces ruches sans hausse. Quoiqu'il en soit, ce sont là de très rares exceptions. Mais ces exceptions ne confirment-elles pas notre thèse ? Car, si des colonies laissées à elles-mêmes ont pu subsister aussi longtemps, à plus forte raison, celles qui reçoivent les soins diligents de l'apiculteur devraient-elles accuser une plus grande longévité.

Par contre, les cas de vieilles colonies à l'état sauvage sont plus fréquents. On cite entre autres une colonie vivant depuis 60 ans, haut perchée dans les voûtes de la tour du clocher de Rouvray. C'est du moins la durée qu'on lui connaît. Cette faculté des colonies sauvages de durer plus longtemps que les colonies domestiques, tient vraisemblablement dans le fait qu'elles ont à leur disposition l'espace nécessaire à une extension de leur demeure, à un déplacement contigu, lorsque le délabrement des vieux rayons, l'encombrement des alvéoles par le pollen et le miel les gênent.

Ceci n'autorise pas à penser que la dimension des ruches actuelles est trop petite. Nos ruches ont la capacité moyenne suffisante à une vie normale de longue durée, à condition d'obvier aux causes que nous avons décrites.

Que l'apiculteur prenne soin de rajeunir à propos les rayons de la chambre à couvain, comme les abeilles rajeunissent la colonie, qu'il change la reine tous les 2 ou 3 ans au plus, et il verra ses ruches durer un bien plus grand nombre d'années, pour autant que nul accident ne vienne mettre un terme prématué à cette longévité.

Alfred Girardclos.



Stand de la Société romande d'apiculture au Comptoir suisse de Lausanne 1945

Vingt-quatre reines d'abeilles servies par deux mille ouvrières sont en route pour la France

Ainsi s'intitule à grand titre un communiqué émanant de Washington le 8 octobre 1945. Ce communiqué dit :

« Servies par deux mille ouvrières, vingt-quatre reines d'abeilles ont quitté Washington lundi pour Marseille. Ces reines ont été offertes par un apiculteur américain anonyme aux paysans de la vallée du Rhône. Elles seront d'un grand secours en France, car elles favoriseront la dissémination du pollen. Chaque reine est placée dans une cage métallique de 5 cm. carrés. Elles seront nourries en route par les ouvrières à qui l'on fera chaque jour une distribution de sucre de miel. »

Si les journalistes s'entendent aussi bien en politique qu'en apiculture, il n'est pas étonnant qu'on ne trouve jamais plus la paix

sur la terre. Quelles choses rares que ces 24 reines qui favoriseront la dissémination du pollen en France. On doit sans doute se trouver en face d'une nouvelle race. Le sucre de miel doit être un produit non moins rarissime, à moins qu'il ne soit une des dernières découvertes. Décidément, l'Amérique n'a pas fini de nous étonner. Après la bombe atomique, les reines qui sauvent la France et le sucre de miel...

Anomalies de la nature ou collaboration

De tout temps, les auteurs dans le domaine apicole se sont accordés sur le fait qu'une colonie ne peut avoir qu'une seule reine, et si, accidentellement, une autre est introduite dans la ruche, ou si, lors d'un renouvellement ou après la fin d'un essaimage, plusieurs reines restent encore dans la colonie, un combat sauvage s'engage pour ne se terminer, à l'exemple des anciens gladiateurs romains dans l'arène, que par la mort de l'un des combattants.

Mais toutes règles ont souvent leurs exceptions. Une nouvelle fois, je l'ai constaté encore au mois de juin, en examinant une ruche. Malgré la misère de l'année, les 2me, 3me et 4me cadres contiennent de grandes plaques de couvain de tout âge, puis brusquement, toute ponte s'arrête sur les 3 rayons suivants, qui contiennent quelques maigres provisions, mais de grandes réserves de pollen. Poursuivant plus loin ma visite, je retrouve une nouvelle ponte, œufs, larves et couvain operculé sur 4 nouveaux cadres, mais sans remarquer d'éclosions. Une jeune reine non marquée se promène allègrement dans son sanctuaire, sans paraître gênée par la présence de sa rivale, marquée en blanc et constatée à l'autre extrémité de la colonie. Elle fut marquée du fanion rouge, couleur de l'année et réintroduite avec cage dans son compartiment. Un nouvel examen, la semaine suivante, me permet de constater qu'elles sont toutes les deux à leur poste, et le couvain se développe selon une ponte normale, dans les deux parties de la colonie, dont les nids à couvain ne sont déparés que par les rayons de pollen et provisions, qui forment cloison.

A titre d'essai, un matin, le cadre contenant la vieille reine est placé dans le compartiment de la jeune. Un nouvel examen à la fin de la journée me fait constater qu'elle a repris sa place à gauche. Un deuxième essai est tenté ; le cadre contenant la reine marquée en rouge est placé dans le secteur de la rivale blanche ; mais à la fin de la journée elle avait regagné son ancienne demeure.

Une troisième expérience est tentée. J'intervertis les deux reines, en les changeant de quartier, la vieille dans le domaine de la jeune et cette dernière dans celui occupé par la précédente. Un nouvel examen, à la fin de la journée, me fait constater que toutes

les deux ont refusé le combat, chacune étant retournée dans son royaume.

Des cas de ruches à deux reines ont de tout temps été observés, bien que très rarement ; ils sont plus facilement décelables lorsque les reines sont marquées, car la présence d'une seconde, sans couleur, attire immédiatement l'attention. Le cas se produit le plus fréquemment lors d'un renouvellement, alors qu'une jeune commence à pondre et que la vieille continue encore son travail pendant quelque temps.

Cette fois, cependant, cette situation s'est prolongée plusieurs mois et, coïncidence curieuse, c'est la troisième fois que j'ai l'occasion d'observer le cas dans la même colonie, bien qu'à plusieurs années de distance.

J'en conclus donc, avec philosophie, que je possède une ruche avec reines « collaborationnistes », (politique qui n'est guère en honneur dans certains pays), mais qui, plutôt que de risquer les chances d'un combat incertain, ont préféré restreindre leur espace vital pour vivre en paix. Serait-ce aussi, peut-être, un nouveau principe chez certaines reines pour appliquer la loi du moindre effort, dans le but de diminuer les heures de travail, ou de disposer de quelques jours fériés pour arrêter la ponte, sans préjudice pour la prospérité de la colonie ? En tout état de cause, certains animaux, tout bêtes qu'ils soient, pourraient encore donner des leçons de sagesse à l'espèce humaine.

Lausanne, 22 octobre 1945.

M. Baillod.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1945

Rapport du Jury

La division 5 des circonscriptions de sections pour les concours de ruchers avait été tirée au sort à l'assemblée des délégués de ce printemps. Les sections de Payerne, Avenches, Basse-Broye, Lac français et Broyarde pouvaient faire inscrire des concourants.

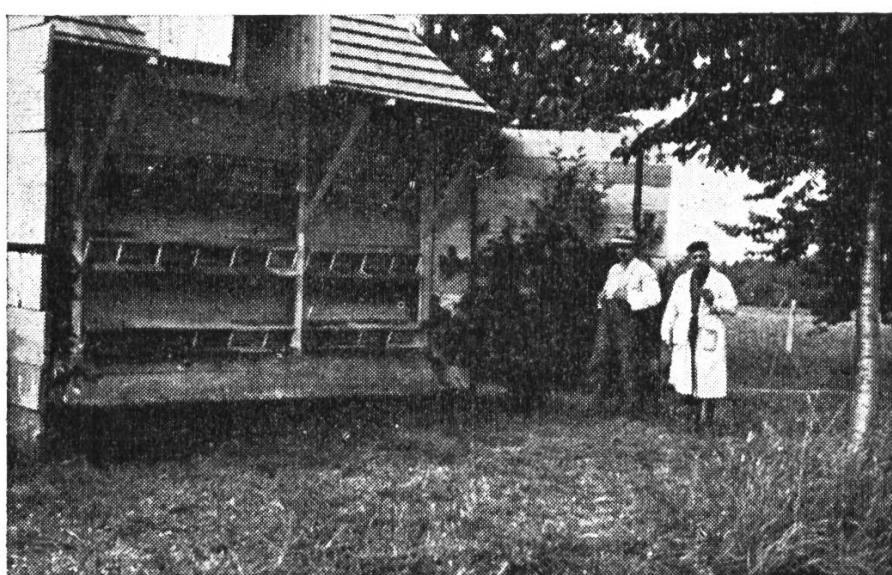
La Broyarde en a présenté	12
Basse-Broye	6
Lac français	6
soit au total	24

Les inspections se sont faites du 3 au 6 juillet par MM. Mayor, président, Thiébaud, secrétaire, désignés par le comité de la Romande, et Monney, de Autavaux, nommé par les sections concourantes. Un apiculteur n'a pas été trouvé à son domicile. Renseignements pris, il était allé au Jura pour un certain temps et avait omis de déposer la clef du rucher chez son frère qui habitait avec lui.

Le jury a décerné 9 médailles d'or, 7 d'argent, 6 de bronze et une mention. En plus une médaille d'or de vétéran.

Impression du jury.

Partout la disette, par place la faim. En général, les apiculteurs concourants ont prélevé le peu de miel qu'ils ont trouvé dans les hausses, pensant qu'une seconde récolte se présenterait. Les bases sont vides, les abeilles vivent au jour le jour. La ponte a presque cessé, les réserves de sucre sont nulles et si la pluie bienfaisante tarde, ce sera la catastrophe.



Rucher Marcel Molleyres, Vallon

Par-ci par-là, où les prés sont irrigués, où les terres sont profondes et où les orages ont crevé, le trèfle blanc commence à fleurir et sauvera les colonies.

Les ruchers, presque tous des maisonnettes avec des ruches Burki, sont bien situés. Nous en avons cependant rencontré à l'intérieur de poulaillers et nous pensons qu'il serait sage, si la chose est possible, de les éloigner. Poules et abeilles ne font pas toujours bon ménage. Notre assurance piqûres a déjà eu à s'occuper à plusieurs reprises de tels cas.

Quelques habitations auraient gagné à être remplacées ou tout au moins rafraîchies. Quelques ruchers ont été construits par des amateurs qui ne se sont pas suffisamment occupés des mesures exactes. Les populations étaient presque partout belles ou très belles. La plupart des reines étaient marquées et l'on remarque que le vieil adage, telle reine telle ruche, est compris par les apiculteurs concourants.

Les bâtisses, comme toujours, auraient passablement besoin de renouveler chez beaucoup d'apiculteurs. A leur décharge, ils peuvent avancer que, cette année, faute de récolte, les cires gaufrées sont restées vierges. Partout la ponte a beaucoup diminué, mais presque partout aussi le couvain est resté beau. Que vont faire ces jeunes abeilles devant la table vide ? En général nous avons trouvé l'intérieur des ruches propres et souvent le matériel apicole au complet, y compris la marmite et la presse à cire. Un concourant nous présente le chauffage électrique des ruches et un car sur lequel il installera ses colonies pour l'apiculture pas-



Rucher Mändly Fernand, Châbles

torale. Les annotations ont souvent été faites avant le passage du jury et ne relatent pas la vie de la colonie comme nous aurions aimé la trouver. Elles doivent indiquer à l'apiculteur tous les renseignements utiles pendant plusieurs années, de façon à lui indiquer les colonies qui se révèlent les meilleures pour la sélection et l'amélioration de son apier. Pour se rendre compte exactement du revenu du capital engagé dans l'apiculture, il faut tenir une comptabilité spéciale.

L'office de comptabilité de l'association des paysans à Brugg établit et tire des données exactes d'après les relevés des recettes et dépenses et l'inventaire que lui fournissent les apiculteurs. Nous les engageons vivement à transmettre ces données à Brugg. Ils sauront exactement le prix de l'heure de travail consacré au rucher ; combien le capital engagé rapporte, le prix de revient du miel. Toutes ces opérations se font gratuitement par Brugg et le plus grand secret est tenu. Ni l'Etat ni le percepteur

n'en seront nantis. D'autre part, les données de ces comptes sont utiles à notre société parce qu'un grand nombre de ces comptes permettent à l'office des paysans de fixer le prix moyen de revient du miel et donne des bases d'interventions auprès des autorités fédérales pour la fixation des droits de douanes sur les miels étrangers.

Les connaissances des concourants concernant leur métier d'apiculteur sont en général bonnes. Ne craignez pas, amis et collègues, pendant l'hiver, de prier M. Schumacher de vous adresser gratuitement des livres de notre bibliothèque. Nous disons bien gratuite-



Rucher Hänni Hans, Henniez

ment, port aller et retour aussi. Vous vous délasserez et déveloperez vos connaissances pendant les longues soirées.

L'élevage, à cause du manque de sucre, n'a pas pu être développé comme il l'aurait dû. Tout le problème sera à reprendre lorsque la vente du sucre sera redevenue libre et que les apiculteurs auront de nouveau du miel à disposition.

Liste des concourants

Points	Médaille d'or		
96	Molleyres Marcel	Vallon	Broyarde
96	Mändly Fernand	Chables	»
94	Hänni Hans	Henniez	Basse-Broye
94	Oppiger Albert	Chandon	Broyarde
93	Joye Eloi	Mannens	Basse-Broye
92	Bondallaz Donat	Nuvilly	Broyarde
92	Sautaux Emile	Grandsivaz	»
91	Schneider Samuel	Estavayer-le-Lac	»
91	Bœuf Robert	Marnand	Basse-Broye
Vétéran	Torche Ulysse	Montborget	Broyarde

Points	<i>Médaille d'argent</i>		
89	Bäriswil Odilon	Cormérod	Lac
88	Wermeille Louis	Morat	»
87	Joye Albin	Mannens	Broyarde
87	Schneiter Charles	Courtion	Lac
85	Guerry Augustin	St-Aubin (Fbg)	»
82	Fich Charles	Courtion	»
81	Haas Edouard	Monterchu	»
<i>Médaille de bronze</i>			
79	Bühler Jean	Henniez	Basse-Broye
76	Cosanday Constant	Granges-Marnand	»
76	Michel Louis feu Arsène	Léchelles	Broyarde
73	Michel Louis feu Théodore	»	»
73	Jaquier Louis	Fribourg	»
73	Desbieux Eugène	Estavayer-le-Lac	»
<i>Mention</i>			
62	Genilloud Charles	Cousset	Basse-Broye
<i>Charles Thiébaud.</i>			



Rucher Bondallaz Donat, Nuvilly

ARBORICULTURE ET APICULTURE

par le prof. F. Kobel

(Traduit par *Paul Bovey*, entomologiste à la Station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, à Lausanne.)

(Suite)

4. *Les aptitudes particulières de l'abeille*

Par la nature de leur corps et par leurs mœurs, les abeilles sont plus aptes que n'importe quels autres insectes à assurer la pollinisation de nos arbres fruitiers. Leur principal avantage tient au fait qu'elles sont les seuls butineurs qui hivernent en colonies et apparaissent en grand nombre au printemps. Lorsque les con-

ditions de récolte sont très favorables, une abeille à la recherche de nectar fait en moyenne par jour, d'après *Park* (1929), treize sorties d'une durée d'environ vingt-sept minutes. Dans des conditions moins bonnes, cet observateur n'a noté que sept vols d'une durée moyenne de quarante-cinq minutes. La récolte du pollen paraît exiger moins de temps que celle du nectar. Dans un cas favorable, on a constaté que le vol dure huit minutes et demie, mais l'abeille ne fait que huit sorties par jour. Dans de mauvaises conditions, il n'y eut que cinq sorties d'une durée de quinze minutes et demie.

Dyce (1927, cité par *Zander*) a calculé qu'une abeille visite sept cent vingt fleurs par jour. Il pense qu'à chaque vol elle se pose sur septante d'entre elles. Un simple calcul conduit cet auteur à la conclusion que les abeilles d'une forte colonie visitent vingt et un millions de fleurs par jour, ce qui correspond à la quantité de fleurs d'un verger de huit hectares. Ces chiffres théoriques donnent une idée de l'activité d'une colonie, mais, dans la pratique, ils doivent être souvent moins élevés. Il convient tout d'abord de remarquer que les butineuses sont moins nombreuses au moment de la floraison des arbres fruitiers qu'en été, même si l'on s'astreint à obtenir très tôt de fortes colonies. Ensuite, le temps est souvent capricieux au printemps, si bien que de courtes périodes favorables au vol alternent avec d'autres durant lesquelles ce dernier est faible ou nul. D'autre part, seuls comptent pour la pollinisation de nos trois plus importantes espèces fruitières, les vols qui font passer les abeilles d'une variété à une autre. Elles peuvent naturellement, dans de telles conditions, polliniser de nombreuses fleurs, car la provision de pollen qui se trouve dans le duvet de leur corps est toujours importante ; mais ces vols sont cependant la minorité, même lorsque les possibilités de récolte sont bonnes. On ne doit toutefois pas être aussi sceptique que *Minderhoud* (1931) qui, étudiant le comportement des abeilles sur les fleurs d'un champ de colza, a constaté une remarquable constance du lieu de récolte. Il vit comment des abeilles marquées visitaient des jours durant la même surface dont la dimension ne dépassait pas un are. Dans les cultures fruitières, les abeilles reviendraient donc de préférence sur le même arbre. La pratique nous enseigne que cette objection ne doit pas être prise trop au sérieux. Dans des plantations comprenant trois lignes d'arbres de la même variété, on n'observe pas de diminution de récoltes dans la ligne du milieu lorsque les conditions sont normales. L'activité des abeilles est si grande qu'il importe peu qu'un grand nombre de visites soit sans utilité.

Une autre particularité remarquable de l'abeille est sa fidélité à la même fleur. Une abeille visite toujours les fleurs de l'espèce végétale sur laquelle elle s'est pour la première fois posée. Il nous

est impossible de mentionner ici tous les travaux qui traitent de cette question ; nous citerons seulement ceux de *Giltay* (1906) et de *Knoll* (1913, 1926). Mais chaque arboriculteur pourra se convaincre de ce fait en faisant lui-même cette simple et très démonstrative expérience qui n'exige comme matériel qu'un peu de couleur mi-fluide et un fin pinceau que l'on peut à la rigueur remplacer par une allumette. Il choisira dans un jardin ou dans une prairie un endroit où croissent des plantes mellifères d'espèces différentes, par exemple une rocaille dans sa floraison printanière. D'une tache rouge sur le thorax, il marquera un certain nombre d'abeilles visitant les Aubriettes bleues ou violettes et observera qu'aucune d'elles ne visite les Alyssum jaunes ou les Iberis blancs. Une de ces abeilles vient-elle à voler vers les Phlox voisins, elle s'en détournera au dernier moment, après avoir reconnu son erreur. Il peut arriver toutefois qu'une abeille des Aubriettes soit attirée par des Arabis à fleurs semblables mais rouges, notamment au début de la floraison alors que peu de fleurs de l'une et l'autre espèces sont épanouies. Des jours entiers, les abeilles marquées visiteront ainsi le même endroit. On mettra mieux encore en évidence cette curieuse particularité en marquant de vert et de bleu les abeilles visitant d'autres fleurs voisines.

Il ressort de ces faits que les pelotes sont constituées dans la plupart des cas — le 91 % selon *Betts* (1920) cité par *Zander* — d'une seule sorte de pollen. Des exceptions se produisent à la fin de la période de floraison d'une espèce fruitière et durant les époques pauvres en fleurs. D'autre part, au début de leur activité de butineuses, les jeunes abeilles ne sont pas aussi étroitement fidèles à la même fleur et il apparaît, d'après *Brittain* et *Newton*, qu'une flore très mélangée peut égarer les abeilles. Mais dans nos vergers, ces cas particuliers ne jouent aucun rôle, car les arbres de chaque espèce fruitière fleurissent abondamment et en un temps très court, si bien que les abeilles butineuses n'ont pas de peine à rester fidèles aux fleurs de l'une d'elles. C'est à cette fidélité que l'on doit attribuer le fait que des pommiers à floraison très tardive, apparemment seuls en fleurs dans le verger, donnent souvent des récoltes inattendues. On pourrait croire que de tels arbres sont autofertiles, supposition que l'expérience n'a jamais confirmée. En réalité, les abeilles qui ont commencé leur récolte sur un pommier recherchent avec tant de zèle d'autres pommiers en fleurs qu'un arbre isolé peut être encore pollinisé avec du pollen étranger.

(A suivre.)

NOUVELLES DES SECTIONS

Béroche et environs

Les sociétaires sont priés de payer leur cotisation pour 1946, de fr. 8.—, au compte de chèques IV 1331, jusqu'au 15 novembre. Passé ce délai, les cotisations impayées seront prises en remboursement. *Le Comité.*

Section des Alpes

Convocation.

Les membres de la section des Alpes sont informés par le présent avis que l'assemblée générale d'automne aura lieu le *dimanche 11 novembre 1945, à Aigle, Hôtel du Nord*, (salle du 1er étage), *à 14 h. 15.*

Ordre du jour : 1. Procès-verbal. 2. Admission de nouveaux membres. 3. Elections statutaires. 4. Reddition des comptes. 5. Cotisation pour 1946. 6. Communications éventuelles. 7. Propositions individuelles.

Après l'assemblée administrative, conférence de M. Arthur Loup, de La Tour-de-Trême, sur « *Prospérité et décadence des ruchers* », (expériences d'un inspecteur régional).

Le comité recommande cet après-midi de la St-Martin et prie les membres de le réserver à la société. Le bénéfice en sera certain.

Annoncer les « apports sur le bureau » éventuels au président, à l'avance et par écrit.

Comme à l'ordinaire, le caissier percevra les cotisations de 1946 et remettra également le bulletin de versement postal.

Du 16 octobre 1945.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrétaire.

Côte Neuchâteloise

La cotisation de 1946 est de fr. 8.—. Le caissier prie instamment les membres de s'acquitter avant le 10 novembre, en se servant du bulletin qui leur a été envoyé à cet effet. Dès cette date, les cotisations impayées seront perçues par recouvrement postal, frais en plus. Quelle bonne surprise, si chacun faisait le nécessaire pour qu'il n'y ait pas de retardataire !

Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale de novembre aura lieu le samedi 10 novembre, à 20 h. 15, au Restaurant Bock, Grand-Chêne 4, Lausanne.

Sujet : Durée d'utilisation des cadres ; quand et comment faut-il les remplacer.

Le caissier prie les membres de verser au compte de chèques de la Société d'Apiculture de Lausanne, Nc. II 6724, la cotisation 1946, de fr. 8.—, jusqu'au 10 novembre. Dès cette date, les cotisations impayées seront prises en remboursement par fr. 8.50.

Le caissier.

Section de Grandson et Pied du Jura

Nos sociétaires sont priés de payer leur cotisation pour 1946 en versant fr. 8.— au compte de la section II 7530. Ce procédé ne coûte rien aux sociétaires et simplifie le travail du caissier.

Dès le 10 novembre, les cotisations impayées seront prises en remboursement, augmentées du port.

Le Comité.

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse d'entr'aide du noséma.

Les membres des sections d'apiculture du canton de Neuchâtel désirant faire partie de la caisse pour l'assurance hiver 1945/1946 doivent verser une cotisation de 20 centimes par ruche. Le versement doit être adressé à la Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture, à La Chaux-de-Fonds, compte de chèques postaux IV b 1655, jusqu'au 30 novembre 1945, dernier délai. Prière d'indiquer au dos du bulletin le nombre de ruches.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 12 novembre, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : Apiculture et radiesthésie.

NOUVELLES DES RUCHERS

G. Béguin. — Neuchâtel, 8 octobre 1945.

L'année 1945 a vraiment été bien misérable ; partout dans le monde apicole ce ne sont que constatations plus ou moins résignées sur l'absence de récolte ! Les attributions de sucre ont été l'occasion pour plusieurs de récri-miner, de se dire lésés. Enfin, c'est heureusement terminé. Attendons maintenant avec espoir et sérénité le printemps 1946. Pour qui se sera conformé aux instructions reçues, l'hiver n'apportera pas de surprise désagréable au point de vue alimentaire ; les abeilles auront de quoi atteindre mars 1946. Et à ce moment, un nouveau ruisselet de sirop pourra, au besoin, être distribué. Du moins on l'espère.

A. G. — Dombresson, 7 octobre 1945.

Comme toujours, de belles colonies au printemps. Que d'espoirs avant ces nuits froides, trop froides. L'essaimage a été nul. La récolte aussi ! Mais il y a eu de beaux moments tout de même au rucher.

Voilà ce qui m'a réjoui ! C'est que l'on a compris la détresse des apiculteurs, qui étaient inquiets au sujet de l'approvisionnement de leurs colonies. Nos grands comités ont fait diligence auprès de l'office qui distribue le sucre.

Depuis le commencement d'août, époque où j'ai commencé de préparer pour l'hivernage. Soit : resserrer toutes les colonies sur 4, 5 et 6 cadres, pour que la nourriture soit bien à portée du groupe.

Quelle merveille de voir toutes ces colonies ventiler comme quand le sapin écule. Une activité pour aller au pollen.

Je n'ai jamais encore préparé mon rucher comme cet automne, et je me réjouis de penser que cette année de misère soit derrière.

Un ami me disait hier : « J'ai fini de nourrir ; maintenant, je vais resserrer toutes mes colonies. » Je lui ai dit : Tu as fait une erreur de nourrir avant de les mettre sur 5 et 6 cadres.

Ce qui est le plus pénible, cette année, c'est de répondre à sa clientèle que l'on n'a pas de miel. Et les clients ne nous croient pas. Combien m'ont répondu : « Bon ! On se rappellera de la bonne volonté que tu mets au service de ta vieille clientèle. »

Charles Fleury. — Bâle, 8 octobre 1945.

L'année apicole 1945 est à sa fin. Que nous laisse-t-elle ? Peu de choses, en vérité. Alors qu'elle s'annonçait bonne en avril, les gelées de fin du mois et commencement de mai vinrent tout compromettre, puis été chaud et sec, qui ne fut pas propice à la sécrétion du nectar ; par contre, septembre fut d'une magnificence totale, journées belles et chaudes, entrecoupées d'ondées rafraîchissantes. Nos abeilles auront pu faire d'abondantes provisions de pollen. Il était trop tard pour espérer la sécrétion du nectar. Espérons que le printemps nous vaudra de belles pontes pour ceux qui auront nourri à temps, bien entendu. Les retardataires n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes ; les conseils ne leur ont pas manqué. Quelques coupes sombres durent être opérées dans les ruchers, lorsqu'on a de vieilles reines. Passe encore qu'il faille supprimer quelques colonies, mais pour l'apiculteur avisé, qui renouvelle méthodiquement et à grands frais ses majestés, quel crève-cœur, et pourtant il fallut y passer. Mieux valait être sûr d'hiverner 20 colonies sûrement (vu la faible quantité de sucre allouée), que d'en conserver 25 et risquer de les voir périr de faim. Il faut quelquefois se résigner à envisager certains procédés pénibles. Mais qu'y faire, en l'occurrence ? C'est à l'œil expert de l'apiculteur à discerner les colonies vouées au sacrifice. Et pourtant ne nous plaignons pas encore ; comparons notre situation à celle des malheureux pays ravagés par la faute de quelques cervelles brûlées qui croyaient tout dominer.

Lavandins

à **fr. 0.75** le pied, très mellifères, sont expédiés par Jules Fischer, apiculteur, chemin de Palin 17, à Pully (Vd).

A louer à Champ-du-Moulin
pour raison d'âge un
appartement

de trois chambres et dépendances, eau comprise, à un apiculteur qui s'intéresserait à mon rucher composé de 16 colonies d'abeilles, en parfait état. Pour traiter s'ad. à M. E. Magnin, apiculteur, à l'Hôtel de la Truite, son domicile.

Ces abeilles sont garanties en nourriture jusqu'au 15 avril. Conviendrait à personne retraitée.

SOMMES ACHETEURS

de

MIEL DU PAYS

au prix officiel — contre titre de rationnement — paiement au reçu de la marchandise et par **n'importe quelle quantité.**

Faire offres échantillonées à

Otto Althaus-Wyss A.-G.
B A L E

A VENDRE

10 ruches Langstroth

complètes, état de neuf, 7 peuplées, prêtes pour l'hivernage, 3 vides, remise contingent sucre.

Simon Stocker, rue du Centre 4, Genève.

AUX APICULTEURS, PRIX SPÉCIAUX !



verez pas ces prix ailleurs. Montres de poche pour forts travaux fr. 12.—, 25.—, 36.— à fr. 55.—. Tout est garanti trois ans. Confiance et qualité.

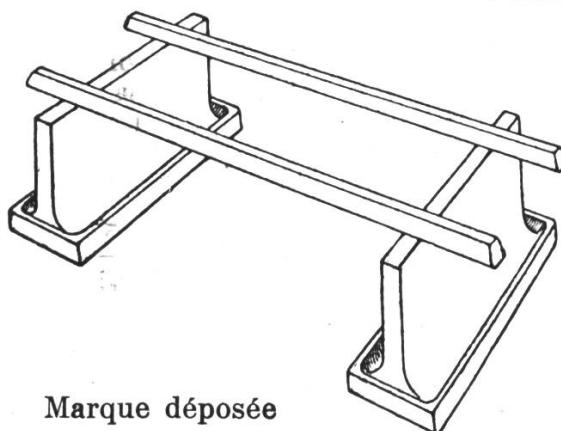
Horlogerie de précision **TH.-CÉLEST. BEUCHAT, Delémont** (J. b.)

L. CORNAZ & FILS
Allaman (Vaud)

SUPPORTS DE RUCHES

en ciment, avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvage des abeilles. Prix par pièce **Fr. 5.—**. Rabais suivant quantité. **Poutrelles** en ciment armé de 300 cm. de long. Prix par paire **Fr. 6.—**.

Hausse 30% plus impôt.
Départ Gare Allaman



Marque déposée

La publicité

dans le « Bulletin de la Société Romande d'Apiculture » porte et rapporte beaucoup.